

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 19, 1988

(57)

[Text]

The Standing Committee on Public Accounts met at 9:38 o'clock a.m. this day in room 209, West Block, the Chairman, Aideen Nicholson, presiding.

Members of the Committee present: Gilles Grondin, Dan McKenzie, Aideen Nicholson and Alan Redway.

In attendance: From the Library of Parliament: E.R. Adams and T.A. Wileman, Research Officers.

Witnesses: From the Office of the Auditor General of Canada: Kenneth M. Dye, Auditor General; Ron Warne, Deputy Auditor General, Administrative Services Branch.

The Committee commenced consideration of Finance Vote 30, the Office of the Auditor General, of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1989, being referred to the Committee on Tuesday, February 23, 1988.

The opening statement of the Auditor General was deemed to have been read.

The Chairman authorized the printing of the appendices to the opening statement as an appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence* (Appendix "PUBL-24").

The witnesses answered questions.

At 12:07 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Thomas Hall
Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 19 AVRIL 1988

(57)

[Texte]

Le Comité permanent des comptes publics se réunit à 9 h 38 dans la salle 209, édifice de l'Ouest, sous la présidence d'Aideen Nicholson, (présidente).

Membres présents: Gilles Grondin, Dan McKenzie, Aideen Nicholson et Alan Redway.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: E.R. Adams et T.A. Wileman, attachés de recherche.

Témoins: Du Bureau du Vérificateur général du Canada: Kenneth M. Dye, Vérificateur général; Ron Warne, Sous-vérificateur général, Direction générale des services administratifs.

Le Comité entreprend l'examen du crédit 30, Finances, affecté au Bureau du Vérificateur général, du Budget des dépenses principal pour l'exercice financier qui se termine le 31 mars 1989, ledit crédit lui ayant été renvoyé le mardi 23 février 1988.

La déclaration préliminaire du Vérificateur général est considérée comme lue.

La présidente autorise que les appendices à la déclaration préliminaire figurent en appendice aux *Procès-verbaux et témoignages* de la séance (*Annexe «PUBL-24»*).

Les témoins répondent aux questions.

À 12 h 7, le Comité s'adjourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidente.

Le Greffier du Comité

Thomas Hall

Chaque année, le gouvernement consacre des sommes de millions de dollars à l'acquisition de matériel, installations et services dont qu'à la tenue de dossier informatifs. Or, mon Bureau doit emporter la plus grande partie de son budget pour fonctionner dans un bâtiment aussi vaste que le bureau du vérificateur général. Il existe une véritable tension entre l'importante taille du bâtiment et la nécessité de faire fonctionner efficacement le bureau. C'est pourquoi nous avons fait une demande de relocalisation dans le même sens. Dans cette optique, mon Bureau